



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 février 2024

Filière betteraves-sucre : Le Gouvernement échange avec les régions sur le bilan de son action entre 2020 et 2023 et évoque les enjeux à venir de la filière

La filière betterave-sucre, en raison de son poids économique dans les territoires et de sa capacité exportatrice, constitue un secteur-clé de l'agriculture et de l'industrie française.

Depuis la sortie des quotas sucriers en 2017, cette filière a connu des difficultés économiques auxquelles s'est ajoutée, en 2020, une crise sanitaire dite « crise de la jaunisse ».

Compte tenu de ces différents éléments, l'Etat a mis en place un dispositif de suivi particulier de cette filière dans le cadre du plan stratégique de filière et d'un plan de soutien 2020-2023.

Un bilan de ces actions a été présenté aujourd'hui aux sept régions betteravières (Hauts-de-France, Grand Est, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté).

Outre la présentation du bilan de l'action du Gouvernement, cette réunion a permis d'évoquer les grands enjeux des années à venir : enjeux agricoles, industriels, notamment la décarbonation, consolidation du plan de recherche destiné à rendre opérationnelles les alternatives aux néonicotinoïdes, enjeux européens, notamment les NGT et commerciaux (importations de sucre ukrainien). Tous les sujets ont été abordés et ont permis de riches échanges qui trouveront naturellement leur prolongation dans le dialogue avec le monde agricole, et notamment la filière betteraves-sucre, lors du salon de l'agriculture qui s'ouvrira dans les jours prochains.

A l'issue de cette réunion, le ministre Marc Fesneau déclare :

« La réunion de ce jour avec les régions betteravières a permis un échange approfondi, avec les présidents de conseils régionaux ou leurs représentants, sur l'ensemble des questions relevant de la filière betterave sucre qui représente plus de 22 000 planteurs, 20 usines et les emplois directs et indirects qui y sont associés. Ce dialogue, qui complète celui, constant, avec la profession, permet d'échanger sur les enjeux futurs qui attendent cette culture et, par conséquent, son industrie de transformation.

En effet, la France est le premier producteur européen de sucre de betteraves. L'excellence de cette filière doit être préservée et, pour cela, elle doit produire et être protégée, comme l'a rappelé récemment le Premier Ministre.

Avec Agnès Pannier-Runnacher, nous sommes tout particulièrement attachés à dialoguer avec tous les acteurs professionnels et administratifs car c'est ensemble que se construiront les solutions aux problématiques agricoles ou industrielles rencontrées par la filière betterave-sucre et bien au-delà de cette dernière.

Cette volonté d'apporter des réponses concrètes s'exprimera encore lors du salon de l'agriculture qui ouvrira ses portes à la fin de cette semaine. »

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv